

Nouvelles Breves

— votre bulletin d'informations municipales —

Sommaire

École Germaine Barès 1
Rentrée scolaire

**Manifestations de
l'automne 2**



Projet centre-bourg 3

Au conseil 3

Brèves 4

MAIRIE D'ASPET
Place de la République
31160 ASPET
Téléphone : 05 61 88 40 22
Télécopie : 05 61 88 44 03
Mail : mairie.aspet@wanadoo.fr
Web : www.mairie-asp31.fr



Rentrée scolaire

L'école Germaine Barès accueille cette année 86 élèves de la maternelle au CM2, dont quatre enfants de CM1 et CM2 en provenance d'Izaut-de-L'Hôtel, suite à la convention de Regroupement Pédagogique entre les communes d'Aspet et d'Izaut-de-l'Hôtel. Les quatre enseignantes, Marielle Duffaut, Aurélie Delluc, Céline Barès, Géraldine Robbe et la directrice, Françoise Pailhé, sont épaulées par Laura Marquez et Sonia Dupuy, ATSEM, par une enseignante supplémentaire rattachée à l'école, Audrey Quijo, et par deux services civiques, Clarisse Chereau et Manon Bonnard. Cette année, il est prévu que ce soient les CP-CE1 et les CE2 qui fassent un voyage à la mer.

Les initiatives citoyennes sont aussi à

l'honneur en cette rentrée puisque les enfants ont participé au projet « Aspet propre » en ramassant les déchets trouvés dans la nature. Plusieurs kilos ont été ramassés, mais moins que l'année dernière, ce qui est encourageant !

L'école participe cette année de manière expérimentale au dispositif PIAL (Pôle inclusif d'accompagnement localisé) qui concerne les enfants handicapés et qui permet de faire appel rapidement au personnel spécialisé pour venir épauler le personnel enseignant.

Depuis le 1^{er} septembre la Communauté de communes Cagire-Garonne-Salat gère l'Accueil de loisirs associé à l'école (compétence périscolaire), sauf pour le temps cantine qui reste rattaché à la commune.

Démarrage réussi pour la cantine satellite d'Aspet

Depuis la rentrée de septembre les enfants de l'école Germaine Barès ont pu découvrir la nouvelle cantine satellite installée au foyer d'Aspet. Ce sont quelque 50 enfants en moyenne qui mangent là les lundis, mardis et vendredis et environ 35 le jeudi, ce qui représente une augmentation de la fréquentation de la cantine de 10 enfants par service. Les enfants ont maintenant une heure pour manger et bénéficient en plus de 25 minutes d'activités avant de reprendre les cours. Après trois semaines de fonctionnement, le bilan est très positif : les locaux et le matériel sont parfaitement adaptés à une activité de restauration et l'organisation bien rodée et acceptée par les parents. Les repas sont simples et adaptés à l'âge des enfants, il n'y a pas eu pour l'instant de restes, signe que les en-



fants apprécient ce qu'ils mangent ! La livraison des repas est effectuée tous les matins par l'entreprise Scolarest qui a même fourni une malle pédagogique proposant des activités en lien avec l'alimentation. Les enfants ont même eu droit à des « desserts mystères » à base de légumes qu'ils ont beaucoup appréciés.

Manifestations de l'automne

4 octobre

Journée de l'élevage au pré commun avec : foire aux broutards à partir de 9h30, vente de chevaux dressés à 10h et concours de chevaux de trait à 11h. Repas du midi sur place : renseignements au 06 15 46 03 65.

5 octobre

Repas organisé par le comité des fêtes de Girosp/Gouillou au foyer de Girosp.
Contact : Thomas Dedieu (06 72 40 69 25).

13 octobre

Vide-grenier de l'école dans la cour de l'école de 8h à 17h. Buvette et petite restauration

sur place. Pour les exposants : 2 € le mètre, accueil à partir de 7h. Renseignements et inscriptions au 06 18 53 00 44 ou au 06 70 66 74 64.

11 novembre

Commémoration du 101^e anniversaire de l'armistice de 1918 le lundi 11 novembre au monument aux morts. Rassemblement à 11h, place de la Mairie. Un vin d'honneur vous sera offert à l'issue de la cérémonie.

23 novembre

La cérémonie « Un enfant, un arbre », qui célèbre les naissances de l'année sur la com-

mune par la plantation d'un arbre pour chaque enfant, se déroulera samedi 23 novembre à 11h.

Pour prolonger agréablement cette cérémonie, un verre de l'amitié sera offert aux familles des enfants.

7 et 8 décembre

Téléthon, place de la République.

8 décembre

Marché de l'avent de l'école Germaine Barès : artisanat, producteurs locaux, atelier maquillage, présence du Père Noël...

Renseignements au 05 61 88 43 84.

Un événement culturel pédagogique et festif

Aspet, première étape de la lecture musicale de « Vacances forcées », de Roland Dorgelès

Patrick Abejean, originaire de Salies-du-Salat, comédien et metteur en scène de grand talent, a eu la très bonne idée de proposer à la Communauté de communes Cagire-Garonne-Salat une lecture publique du livre de Roland Dorgelès, « Vacances forcées ». Il s'agit du récit, pendant la Seconde Guerre mondiale, du séjour qu'ont effectué dans nos contrées, à Aspet en particulier, ainsi qu'à Montsaunès et Salies, Roland Dorgelès et son ami le peintre Raoul Dufy. Merci à la CC CGS d'avoir accepté ce projet et de l'avoir produit.

C'est ainsi que le premier opus de ces lectures a

eu lieu à Aspet. Et, à cause de multiples problèmes techniques et administratifs, cette première représentation prévue initialement sur l'esplanade de Miègeocoste puis au pré commun près de la demeure de François Jauréguiberry, le petit-fils de l'ancien maire et docteur François Jauréguiberry, un des protagonistes du récit, a eu lieu dans le parc-jardin de Pierre et Nicole Ortet. Qu'ils soient infiniment remerciés de nous avoir offert ce lieu idyllique.

C'est donc sous le cèdre tricentenaire qu'a été installée la scène sur laquelle le lecteur Patrick Abejean a officié, ainsi que son talentueux accompagnateur au piano, Stéphane Delincak.

Et le public, plus de quatre-vingts personnes, passionné et ému par cette lecture qui retraçait les journées bouleversantes de notre triumvirat (Dorgelès, Dufy et Jauré) et des habitants d'Aspet et de la proche région, avec la Résistance et... la collaboration, a fait un

trionphe mérité aux deux artistes. Trois autres séances retraçant la même période dans les autres lieux mentionnés dans le récit, Salies-du-Salat, Montsaunès et Marsoulas se sont déroulées dans chacun d'eux. Le récit final, tragique, à Marsoulas, ayant, plus que tout autre, bouleversé la nombreuse assistance...



Photo ©C. Bories

Médiathèque municipale

La médiathèque vous propose un large choix de documents (livres, CD, DVD, revues, partitions, jeux) renouvelés tous les six mois grâce à la Médiathèque départementale ainsi que par ses propres acquisitions. 1 000 nouveaux livres viennent ainsi tout juste de remplir les rayonnages et vous attendent.

Le club de lecture continue d'attirer de nouveaux lecteurs et permet à ceux-ci de se retrouver autour d'une sélection d'ouvrages et d'échanger sur des lectures communes une fois par mois. Le club est ouvert à tous, lecteurs assidus ou curieux, adultes et adolescents. Les « coups de cœur du club de lecture » signalés par de petites étiquettes rouges sur les livres plébiscités sont mis en avant et proposés à tous les lecteurs de la médiathèque. Après avoir frissonné cet été avec des romans policiers et romans noirs, le thème des mois de septembre et octobre est la littérature africaine. Les prochaines séances auront lieu **les mercredis 2 octobre et 6 novembre à 18h.**

La médiathèque a aussi repris ses soirées jeux de société le vendredi 27 septembre. Une vingtaine de jeux étaient proposés pour tous les âges à partir de 3 ans. Ces soirées jeux organisées le vendredi de 17h à 20h plusieurs fois pendant l'année visent à permettre à tous de découvrir de nouveaux jeux avec l'aide de la bibliothécaire et de passer un moment convivial et décontracté, en famille ou entre amis.

Un questionnaire sur la médiathèque vous avait été distribué avec le dernier numéro des « Nouvelles Brèves ». Une trentaine ont été remplis et retournés à la médiathèque et nous vous en remercions. Nous invitons toutes les personnes qui ne l'auraient pas encore retourné à le déposer à l'accueil de la mairie ou à la médiathèque. Ces questionnaires permettront en effet de réfléchir au développement de la médiathèque et sont une aide précieuse dans le cadre de la réflexion qui sera menée à ce sujet.



L'un des derniers livres « coups de cœur » du club de lecture.

Bourg-centre : lancement de l'étude

Afin de booster le développement des territoires ruraux, la Région Occitanie a mis en place une démarche « Bourg-Centre » qui lui permettra de s'appuyer sur des communes de taille variable, les « Bourg-Centres », qui ont en commun d'être le centre névralgique de tout un territoire.

La commune d'Aspet a fait acte de pré-candidature à ce dispositif, le 20 septembre 2018. L'étude qui vient de démarrer a pour objet l'accompagnement des élus pour la définition d'une stratégie de Développement et de Valorisation de la commune en lien avec son territoire élargi, dans le cadre de son inscription à la politique régionale en faveur des « Bourgs-Centres-Occitanie ». Ce projet constituera le socle du futur contrat cadre « Bourg-Centre ».

Après appel d'offre lancé par la commune, le cabinet Lavigne a été retenu pour élaborer cette étude qui a démarré mi-juillet. Une première restitution du diagnostic a été faite le 26 septembre dernier aux partenaires institutionnels, suivie d'une réunion publique le même jour qui a permis de présenter à la population l'ob-

jectif de l'étude.

Dans un second temps, ce diagnostic permettra d'élaborer des actions à venir pour valoriser la commune et développer son rayonnement sur le territoire. Les élus choisiront les actions à prioriser et celles-ci seront intégrées dans un programme opérationnel pluriannuel qui fera l'objet d'une convention avec la Région Occitanie et qui débutera sur une période de trois ans, de 2019 à 2021.

Une autre réunion prévue le jeudi 17 octobre à 18h à la salle de vote permettra

aux Aspétois qui se seront portés volontaires de travailler sous forme d'ateliers sur ce sujet, afin de recueillir des idées et propositions. Les maires de la CC CGS, dont font partie les 21 communes de l'ancien canton d'Aspet, se réuniront le même jour pour réfléchir et travailler aussi sur ces questions.

Cette étude, qui représente un moment important dans la réflexion sur le devenir d'Aspet, nécessite la coopération de tous et s'appuie sur la participation active des habitants pour la réussite du projet.



Signature du marché pour l'étude « Bourg-Centre » avec la Région et le cabinet Lavigne le 25 juillet dernier.

Au conseil municipal : compte-rendu de la séance du 8 juillet

L'intégralité de cette séance peut être consultée sur le tableau d'affichage de la mairie, sous la halle, et sur le site www.mairie-aspet31.fr

- **La commission « Manifestations Sports Associations »** a proposé l'attribution de subventions pour la somme globale de 4 600 € aux associations suivantes : Amicale des sapeurs pompiers (200 €), Art corps et art cris (250 €), Boule du Cagire (900 €), Galopins du Cagire (500 €), Los Festaires (1 500 €), Midicirque (500 €), RCA XIII (500 €), Roue libre Casartelli (150 €). Le conseil s'est prononcé favorablement à l'unanimité.

- **Pour faire suite à la demande de mutation** du responsable des services techniques, la municipalité souhaite procéder à son remplacement en élargissant statutairement le poste à un agent de maîtrise. Le conseil, à une abstention et 12 pour, décide de maintenir le poste de technicien, de créer le poste d'agent de maîtrise ainsi que celui d'agent de maîtrise principal.

- **Les communes extérieures**, dont les enfants sont inscrits à l'école d'Aspet, ont obligation de participer aux frais de fonctionnement de l'école. Le bilan 2018 de ces dépenses fait ressortir une charge sco-

laire par enfant de 1 039,94 €/an sur la base de 84 élèves. Le conseil, à l'unanimité, décide de renouveler la demande de participation financière à 1 040 € par enfant pour l'année scolaire 2019/2020.

- **Le Rased** (Réseau d'aide spécialisée des élèves en difficulté) a fonctionné pour l'année scolaire 2018-2019 avec trois membres sur le secteur d'Aspet et de Salies-du-Salat : une maîtresse E, une maîtresse G et une psychologue scolaire. La psychologue est intervenue auprès de 178 enfants et leurs familles ; la maîtresse G est intervenue auprès de 88 enfants sur le secteur d'Aspet, et la maîtresse E auprès de 11 enfants. Pour permettre un bon fonctionnement il est nécessaire d'acquérir des fournitures adaptées, un matériel rééducatif et un disque dur. Le conseil demande donc, à l'unanimité, au conseil départemental une subvention de fonctionnement à son taux maximum pour l'année scolaire 2018-2019 et approuve les acquisitions de fournitures, du disque dur et des cartes récréatives.

- **Le projet de convention** pour la gestion du regroupement pédagogique intercommunal avec les communes d'Arbon et d'Izaut-de-l'Hôtel a été approuvé à l'unanimité.

- **Suite à l'acquisition des terrains** de l'ancienne scierie Louis, la SARL Verla a procédé au bornage de sa propriété. Dans le cadre d'une procédure d'alignement délimitée sur le terrain, il convient donc d'effectuer un échange de parcelles suite au nouveau découpage effectué par le géomètre mandaté par la SARL Verla. Le conseil a donné son accord.

- **Le conseil municipal**, à l'unanimité, a accepté l'offre de concours présentée par l'Association du tennis club Aspet Encausse en vue de la réalisation par la commune des travaux de réfection d'un court de tennis extérieur et qui consiste dans le versement d'une somme de 8 000 €.

- **Compte-tenu de la mise en service** de la cantine satellite à partir de la rentrée 2019, il a été convenu de ne plus louer le foyer pour des manifestations « de bouche », type anniversaire, repas et autres fêtes générant la consommation de boissons et mets divers. La location du foyer restera effective en dehors de ces manifestations. Phase test pendant un trimestre.

Le prochain conseil municipal aura lieu jeudi 3 octobre à 18h.



Ressourcerie

La Ressourcerie, créée par l'association La Sève il y a plusieurs années, est un lieu d'échange et de gratuité, ouvert à tous. Chacun peut venir y déposer ses dons (vêtements, vaisselle, livres...) et récupérer ce dont il a besoin. Le but, écologique et économique, est d'éviter le gaspillage, de ne plus jeter et de redonner une seconde vie aux objets. Nous vous rappelons cependant que la Ressourcerie n'est pas un lieu de dépôt des ordures ménagères et n'est pas non plus une déchetterie. Nous vous invitons donc à déposer vos dons, propres et triés, aux bénévoles de l'association pendant les horaires d'ouverture, les mercredis et samedis, de 10h à 12h.

Ouverture d'un nouveau restaurant à Aspet

La ferme de Tailleher vient d'ouvrir ses portes et vous propose une restauration traditionnelle du vendredi soir au dimanche soir inclus de 12h à 15h et de 19h à 22h.

La réservation est conseillée au 05 61 89 66 28.

Rendez-vous passeports et cartes d'identité

Si vous envisagez de voyager à l'étranger et de refaire votre passeport ou votre carte d'identité, nous attirons votre attention sur les délais pour la réalisation de ceux-ci et nous vous invitons à vous y prendre bien à l'avance. Les délais pour la prise de rendez-vous à la mairie d'Aspet (obligatoire pour effectuer la demande de passeport ou de CNI) sont en effet d'environ deux mois. Ainsi, à ce jour, les premiers rendez-vous disponibles sont fin novembre. Une fois la demande transmise auprès des services de la préfecture, il faut encore compter six semaines pour obtenir votre pièce d'identité.

Vous trouverez sur le site internet de la mairie, rubrique « démarches administratives », l'ensemble des papiers justificatifs à fournir pour ces demandes.

Nouveaux arrivants

Vous venez d'emménager sur la commune ? Nous sommes heureux de vous accueillir et nous vous in-

vitons à venir vous présenter à la mairie pour vous faire connaître. Vous trouverez sur le site internet de la commune toutes les informations utiles (commerces, services, associations, culture...) et vous pourrez y suivre les actualités de votre commune.

Ateliers du temps libre

L'association des Ateliers du temps libre a repris ses activités avec les ateliers suivants :

- arts créatifs, le lundi de 14h à 16h ;
- dessin-aquarelle, le jeudi de 14h à 16h ;
- peinture acrylique et peinture à l'huile, le vendredi de 10h à 12h ;
- informatique, le vendredi de 16h à 18h ;
- couture, le mercredi de 14h à 16h ;
- anglais, le vendredi de 14h30 à 16h.

Un point info, un coin café et une assistance administrative vous sont aussi proposés le vendredi de 9h à 13h.

Renseignements complémentaires sur le site internet : www.ateliersdutempslibre-aspets.org, par téléphone au 06 73 65 41 52 ou 09 84 40 81 92 ou par mail : atelierstempstlibredaspets@outlook.fr



Photo ©Ateliers du temps libre

L'atelier dessin-peinture animé par Gianni Burattoni

Pétanque

Deux dates à retenir pour les boulistes : le 13 octobre, championnat régional des clubs à Aspet avec huit équipes qui s'affronteront en deux matchs chacune sur la journée, et le 20 octobre, à partir de 14h, le championnat départemental féminin sur le même principe.

Rugby

La saison redémarre pour le club Aspet XIII avec les dates suivantes des matchs à domicile : 6 octobre contre Trentels XIII, 27 octobre contre le XIII Realmontais, le 17 novembre contre La Réole XIII, 19 janvier contre Ramonville XIII, 2 février contre Tonneins XIII L/G, 1^{er} mars contre Paris Châtillon XIII et 22 mars contre Villeneuve-Minervois XIII.

Fermeture du Crédit agricole

L'agence aspétoise du Crédit agricole sera fermée pour travaux jusqu'au 25 octobre. Pendant la période de fermeture, un point retrait est disponible pour les clients du Crédit agricole à la maison de la presse.

Local communal à vendre

Le local professionnel situé place Joseph Ruau, anciennement utilisé comme restaurant, est à vendre. Sa surface est de 280 m². Si vous êtes intéressé, merci de prendre contact avec la mairie.

Appel au don d'un sapin pour Noël

Comme chaque année, la commune installera mi-décembre les décorations et illuminations pour la période des fêtes de fin d'année. Nous faisons appel à vous pour trouver le sapin qui viendra trôner sur la place centrale de la ville. Si vous souhaitez abattre un sapin et le donner à la commune, merci de nous en informer. Nous vous remercions par avance.

Rappel : déjections canines

Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires en cas de gêne ou incident (déjections, sacs poubelle éventrés, nuisances sonores). Un espace canin est à votre disposition au pré commun ainsi qu'un distributeur de sacs plastiques pour ramasser les déjections. Nous faisons appel au civisme de chacun pour qu'Aspet demeure une ville propre et agréable à vivre pour tous.

Un défibrillateur est présent sur la commune sous la halle de la Mairie



Numéros utiles

Pompiers	18/112
S.A.M.U.	15
Gendarmerie	05 61 88 40 17
CC3V	05 61 94 86 50
Déchetterie	05 61 79 59 47
S.Eaux (Girosp, Gouillou)	05 61 88 56 64
S.Eaux (Aspet et autres)	05 62 00 72 80
Camping	05 61 88 51 55
Bibliothèque	05 61 88 52 55
Centre de loisirs	06 72 59 88 26

MidiCirque

L'association MidiCirque propose des stages et ateliers pour tous les âges avec pour but l'apprentissage technique et artistique des arts du cirque. Acrobatie, jonglerie, aériens, équilibre sur matériel sont les différentes disciplines abordées lors des ateliers. Les ateliers, à partir de deux ans, ont repris depuis le 20 septembre au Bois Perché.

Deux stages sont en outre organisés au mois d'octobre au Bois Perché : un stage d'équilibre sur objets destiné aux adolescents et adultes le 5 octobre et un stage (acrobatie, aérien, équilibre sur objets et jonglerie) pour

les enfants pendant les vacances de la Toussaint les 22 et 23 octobre.

Renseignements et inscriptions sur le site internet : midicirque.fr



Photo ©MidiCirque